



Vent de révolte contre les fermetures de classes !

Les 650 suppressions de postes dans le 1^{er} degré décidées par l'ancien ministre M. Attal et confirmées par Mme Oudéa-Castéra ont des conséquences désastreuses dans les départements, qui subissent des avalanches de fermetures de classes.

Par ailleurs, les dotations ne permettent pas les créations de postes de remplaçants, d'enseignants spécialisés ou des places dans les établissements sociaux et médico-sociaux qui seraient nécessaires...

Ces mesures suscitent un véritable vent de révolte dans les départements.

Partout, et notamment en zone rurale, quelques semaines après la mobilisation des agriculteurs, les parents d'élèves se mobilisent d'une manière inédite, organisent des manifestations, bloquent les écoles et parfois les villages, et parviennent à contraindre les IA-DASEN à annuler certaines fermetures de classes prévues, comme en Haute-Loire, en Mayenne, dans le Puy-de-Dôme, dans le Rhône, dans l'Yonne...

Les rassemblements, dont les syndicats départementaux du SNUDI-FO sont le plus souvent à l'initiative, se multiplient : dans les Bouches-du-Rhône, en Haute-Garonne, en Indre-et-Loire, dans le Pas-de-Calais, dans le Tarn, dans le Vaucluse...

Parfois les personnels sont appelés à la grève comme en Ardèche ou dans l'Eure.

Les mesures de carte scolaire sont massivement rejetées par les organisations syndicales, souvent à l'unanimité.

Ni les personnels ni les parents d'élèves n'acceptent ce saccage de l'Ecole publique. La ministre Belloubet doit tenir compte de l'immense colère qui s'exprime dans les écoles contre les suppressions de postes, comme d'ailleurs dans les collèges contre le « choc des savoirs ».

Le SNUDI-FO, avec sa fédération exige de la nouvelle ministre Belloubet qu'elle annule immédiatement les 650 suppressions de postes décidées par ses prédécesseurs et qu'elle crée tous les postes nécessaires.

Le SNUDI-FO invite les personnels, avant ou après leurs vacances d'hiver, à se réunir dans leurs écoles, dans leurs communes, dans leurs circonscriptions afin de discuter de la manière la plus efficace de bloquer les mesures de ce gouvernement contre l'Ecole publique et de prendre toutes les initiatives nécessaires.

Un préavis de grève de la FNEC FP-FO est toujours en cours.

Montreuil, le 16 février 2024